Pour diffusion immédiate Le 24 avril 2013

Annonce relative au cadre stratégique Cultivons l'avenir 2

WHITEHORSE — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gerry Ritz, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Brad Cathers, ont fait connaître aujourd'hui les détails de Cultivons l'avenir 2 (CA 2), un cadre stratégique axé sur le secteur agricole du Yukon. L'annonce fait suite à la signature par le Canada et le Yukon d'un accord bilatéral relativement à CA 2.

« Le gouvernement axe ses efforts sur les priorités des Canadiens — les emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. Cet accord témoigne de la flexibilité de CA 2 à l'égard de la prestation de programmes innovateurs qui favoriseront l'essor du secteur agricole yukonnais », a déclaré M. Ritz. « Nous continuerons de collaborer avec les gouvernements et l'industrie afin que les investissements soient ciblés sur des programmes efficaces et que de nouvelles perspectives économiques soient créées pour le secteur agricole canadien, de l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale. »

Le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 constitue un engagement renouvelé de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'assurer la productivité et la rentabilité du secteur agricole au Canada. En mettant l'accent sur l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés, les programmes offerts dans le cadre de CA 2 permettront à l'industrie de se positionner de façon à profiter des possibilités qui se présenteront dans les années à venir et de réaliser son plein potentiel en tant qu'acteur important de l'économie canadienne. CA 2 continue de favoriser l'essor de l'industrie agricole au Yukon. Les programmes sont adaptés de façon à stimuler la croissance du secteur agricole du territoire et à répondre aux besoins variés de ses diverses régions.

« Cultivons l'avenir a permis au secteur agricole yukonnais de se développer grâce aux investissements dans la modernisation de l'équipement, à l'amélioration des connaissances sur les pratiques sécuritaires relatives à la manutention et à la transformation des aliments et à la sensibilisation des gens aux impacts agro-environnementaux, ainsi que dans la mise en place des meilleures pratiques de gestion possible dans les exploitations agricoles », a indiqué M. Cathers. Cultivons l'avenir 2 s'appuiera sur ces succès pour continuer à favoriser la croissance du milieu agricole et à renforcer cette industrie au Yukon. »

Dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, le nouvel accord quinquennal comprend une enveloppe budgétaire de 2 milliards de dollars pour la mise en œuvre d'initiatives stratégiques fédérales-provinciales-territoriales, soit une augmentation de 50 % du financement de programmes à frais partagés, ainsi que de 1 milliard de dollars pour des initiatives stratégiques mises sur pied uniquement par le gouvernement fédéral. Ce dernier a récemment révélé les détails entourant les trois programmes qu'il a mis en place : Agri-innovation, Agri-marketing et Agri-compétitivité.

Aux termes de CA 2, les gouvernements offriront des programmes qui appuieront le développement d'infrastructures essentielles visant à soutenir la diversification des produits agricoles destinés aux marchés fermiers, aux restaurants et aux magasins.

Pour de plus amples renseignements sur Cultivons l'avenir 2, visitez le www.agr.gc.ca/fr. On peut consulter la liste complète des programmes offerts au Yukon à l'adresse www.emr.gov.yk.ca/agriculture/funding programs.html.

-30-

Un document d'information est fourni ci-dessous.

Renseignements:

Rod Jacob Communications Énergie, Mines et Ressources Gouvernement du Yukon 867-667-3005 rod.jacob@gov.yk.ca

Matthew Grant Communications Conseil des ministres Gouvernement du Yukon 867-393-6470 matthew.grant@gov.yk.ca Relations avec les médias Agriculture et Agroalimentaire Canada Ottawa, Ontario 613-773-7972 1-866-345-7972

Jeff English Attaché de presse Cabinet de l'honorable Gerry Ritz 613-773-1059

Document d'information :

Accord bilatéral concernant le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2

L'accord Canada-Yukon sera en vigueur du 1er avril 2013 au 31 mars 2018.

Cultivons l'avenir 2 met l'accent sur les investissements proactifs et stratégiques en ce qui a trait à l'innovation, à la rentabilité fondée sur les possibilités du marché, à l'adaptabilité et à la croissance durable à long terme.

L'Accord bilatéral définit les responsabilités du Canada et du Yukon relativement à la mise en place de l'accord-cadre multilatéral Cultivons l'avenir 2, pour lequel il y eu une entente de principe à l'occasion de la conférence des ministres responsables de l'agriculture, qui a eu lieu à Whitehorse en septembre 2012.

L'accord comprend un financement de 1,48 million de dollars par année pour la mise en œuvre, au cours des cinq prochaines années, de divers projets et activités axés sur l'industrie agricole.

Durant l'élaboration des programmes qui seront offerts dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, le Comité consultatif sur l'industrie agricole au Yukon, l'industrie agricole du Yukon, ainsi que des associations et des groupes communautaires ont été consultés et ont donné leur point de vue.

En 2003, le Yukon a commencé à participer à l'élaboration du Cadre stratégique pour l'agriculture, précurseur de Cultivons l'avenir, et à compter de 2008, à l'élaboration de Cultivons l'avenir. Ces accords ont permis au Yukon de mettre en œuvre, avec succès, des programmes locaux adaptés aux besoins du secteur agricole du territoire en matière de développement.

Voici quelques-uns des principaux résultats de la mise en œuvre de Cultivons l'avenir :

- Possibilité pour les restaurants yukonnais de servir des viandes du territoire grâce au nouvel abattoir mobile et aux services locaux d'inspection des viandes, ce qui a ouvert la porte du marché de détail aux éleveurs d'animaux de ferme;
- Amélioration de la performance environnementale dans les exploitations agricoles grâce à l'adoption de pratiques de gestion qui
 apportent des avantages environnementaux, à l'amélioration de la sécurité des installations d'entreposage des combustibles et à
 l'amélioration de l'accès aux sources d'eau potable;
- Augmentation du nombre de produits du Yukon dans les marchés et dans les magasins, grâce au financement de programmes visant l'achat d'équipement spécialisé et d'équipement en coopérative. Ainsi que l'amélioration d'installations d'entreposage, ce qui a contribué à réduire les frais d'exploitation et à diversifier les produits agricoles.
- Financement pour l'achat d'équipement spécialisé en coopérative, à un prix raisonnable, en vue d'augmenter la production;
- Diminution du fardeau financier des agriculteurs en ce qui a trait à l'expansion de leur entreprise.
- Soutien apporté aux marchés fermiers locaux afin de permettre aux exploitants agricoles de vendre leurs produits directement aux consommateurs.

Communiqué numéro 13-102

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.